



# APPEL À PROJETS

5

## FORUM JAZZ

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# LYON

22-25 NOV. 2023





**JAZZ(s)RA – Plateforme des acteurs du Jazz en Auvergne Rhône-Alpes organise la 5ème édition du Forum Jazz du 22 au 25 novembre 2023 à Lyon.**

Cette biennale itinérante est pensée comme la vitrine d'un dynamisme régional exemplaire porté et entretenu notamment par les artistes, les collectifs, les producteurs, les scènes, les festivals et les écoles qui adhèrent à notre l'association régionale.

C'est donc une filière professionnelle ainsi qu'un territoire qui se mobilisent autour de cet événement pour faire rayonner la richesse de la scène jazz régionale à travers :

- Une diffusion de projets artistiques.
- Un site épicerie autour des sites de H7, du Marché Gare et du Périscope.
- Un programme d'invitation de professionnels nationaux et internationaux.
- Un programme de conférences, ateliers, speed-meetings, masterclass à destination des professionnels et des étudiants de la filière musicale.

**JAZZ(s)RA relance le principe similaire aux précédentes éditions d'un appel à projets ouvert uniquement aux adhérents de l'association. Cette sélection sera le reflet de la création régionale en Jazz et musiques improvisées, mise en lumière à l'occasion de l'événement.**

Cette mise en relation d'artistes se donne pour objectif la réunion de conditions idéales pour un rendez-vous unique et représentatif qu'occupe la création Jazz régionale en France, en Europe et à l'international.

Aussi, nous comptons sur une mobilisation des adhérents et artistes en région pour faire acte de candidature et garantir ainsi le succès escompté à donner à cette 5<sup>ème</sup> édition.

# APPEL À CANDIDATURES POUR GROUPES CONFIRMÉS RÉPERTOIRE PUBLIC

*Uniquement ouvert aux adhérents de l'association*

## BÉNÉFICIAIRES

- Tous les adhérents JAZZ(s)RA à jour de leur cotisation 2022 :
  - artistes & collectifs d'artistes + structures de production
  - structures de formation + scènes et festivals, libres de parrainer un projet respectueux des critères énoncés ci-dessous
- Chaque dépositaire peut déposer un projet.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Solos ou groupes musicaux ou projets pluridisciplinaires à dominante musicale dans le champ du jazz et/ou des musiques improvisées.
- La majorité des artistes doit être domiciliée en région Auvergne-Rhône-Alpes. *Les structures de production régionales ont toutefois la possibilité de déposer une candidature pour des groupes extrarégionaux, étant entendu que le CA de JAZZ(s)RA se réserve la possibilité de privilégier les groupes régionaux.*
- Seuls les répertoires n'ayant jamais été présentés lors d'un précédent Forum pourront faire l'objet d'une candidature.
- Les artistes doivent être disponibles au moins 1 jour pendant la durée du Forum Jazz (du 22 au 25 novembre 2023).
- Les titres audio/vidéo présentés lors de la phase de sélection doivent être majoritairement des compositions originales.
- Les artistes seront rémunérés par JAZZ(s)RA à hauteur de 165€ brut.
- Un défraiement transport sera prévu à hauteur d'un remboursement s'établissant sur un barème 2nde classe SNCF dans le périmètre régional Auvergne Rhône Alpes.
- Un hébergement sera prévu uniquement pour les formations programmées en soirée et dont les lieux de résidence sont jugés éloignés du Forum.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Pour chaque projet : **intérêt artistique, originalité, projet abouti.**
- La sélection finale devra idéalement **représenter les multiples facettes d'un Jazz ouvert** et devra tenir compte :
  - de la **représentation H/F**
  - de la **couverture territoriale** des projets sélectionnés
  - d'une **diversité des formats** des formations retenues **jusqu'à 8 artistes.**

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

La sélection sera assurée par un **comité souverain nommé par le Conseil d'Administration** composé de **personnalités représentatives du secteur dans sa transversalité en région, en France et à l'étranger** : professionnels non adhérents et adhérents (si et seulement s'ils ne déposent pas de projet.)

Le CA, assisté par les représentants des structures d'accueil, étudiera ensuite la sélection, la modifiera si besoin (cohérence artistique, budget masse salariale) et prendra soin de placer des projets en liste d'attente si certains groupes sélectionnés sont indisponibles.

## QUELS SUPPORTS/ PIÈCES À FOURNIR ?

- **Formulaire dument rempli sur le site internet [www.jazzsra.fr](http://www.jazzsra.fr)**
- **Audio, vidéo, photos & présentation du projet artistique (en pièces-jointes du formulaire)**

Lancement de l'appel : 1<sup>er</sup> février 2023  
Clôture : 1<sup>er</sup> mars 2023  
Annonce des projets sélectionnés : Fin mars 2023

**POSTULER À L'APPEL À PROJETS**

**Plus d'infos sur le Forum Jazz**

**JAZZ(s)RA – Plateforme des Acteurs du Jazz en Auvergne-Rhône-Alpes**

Le Village Sutter, 10 Rue de Vauzelles 69001 Lyon

[coordination@jazzsra.fr](mailto:coordination@jazzsra.fr)

[www.jazzsra.fr](http://www.jazzsra.fr)

<https://jazzsra.fr/appele-a-projets-2023/>